

N° 556-2012/APS/DJA/SSACA

Date du : 16/03/2012

**Rapport
à
l'assemblée de la province Sud**

OBJET : modification la délibération n°43-2009 APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

PJ: un projet de délibération

La présente délibération a pour objet de formaliser des désignations au sein de divers organismes extérieurs.

En effet, suite au décès de madame Mallo KATRAWA, il y a lieu de procéder au remplacement de ses mandats au sein des organismes extérieurs dans lesquels elle siégeait.

Parallèlement, il convient de procéder au renouvellement des membres des conseils d'administration de l'agence de développement de la culture kanak – centre culturel Tjibou (ADCK-CCT) et du conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie (CMD-NC), dont les mandats ont expiré de plein droit à la date d'entrée en vigueur de la délibération n°79/CP du 23 février 2012 portant organisation et fonctionnement de l'ADCK-CCT et de la délibération n°80/CP du 23 février 2012 portant organisation et fonctionnement du CMD-NC.

Enfin, il convient également de procéder au renouvellement du mandat du représentant de la province Sud au conseil d'administration de l'institut de la statistique et des études économiques (ISEE).

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.